République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉES MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts

- **Commissions Centrales**
  Central Tenders Boards
- **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 1
- **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence ***http://armp.cm,***
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

ADMINISTRATION 03 | BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS 10 | NON DEFINIS 02
SANTE PUBLIQUE 02 | INFRASTRUCTURE 01

N° 1939
25 Novembre 2019
25 November 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	8461 /19/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 N° 8461 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 22/11/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES DATES LIMITES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A CERTAINS APPELS D'OFFRES PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	DECISION N°12 /D/C.AM/SG/2019 DU 10/10/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°12 /D/C.AM/SG/2019 DU 10/10/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE CONSULTATION N° OO1/DC/CAM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION N° 004936/L/PRC/MINMAP/SG/DGMVDMTR/EECA DU 18/09/2019 POURL'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ANKOUNG VILLAGE (INTER RN10)-OBOUL (10 KM), DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REQON DE L'EST (LOT UNIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	125/DM/CB/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°125/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DE SOUZA SUR 1600 ML DE CANALISATION ET CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU EN BETON ARME DE 100 M3, DANS LA COMMUNE DE BONALEA,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : PNDP ET BUDGET DE LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
4	**Reference**	ADDITIF N°1 A/S 014/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 18 NOVEMBRE 2019 POUR LES ACTIVITES DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCES À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	ADDITIF N°1 A/S 015/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 18 NOVEMBRE 2019 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET DES ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	8461 /19/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
	Titre/objet	ADDITIF 2 N° 8461 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 22/11/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES DATES LIMITES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A CERTAINS APPELS D'OFFRES PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	/2019/CPC/DAF/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/CPC/2019 DU 26/09/19 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC D'ACCUEIL DU CPC
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	20/C/C-BONALEA/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°20/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBOMBO'O A BESSOUNGKANG DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	23/C/C-BONALEA/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°23/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°06/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBONGUE A KOMPINA DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	21/C/C-BONALEA/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°21/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MWANYAMBE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	22/C/C-BONALEA/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°22/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE GRAND SOUZA-CSI DE SOUZA GARE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	1414/19/C/DG/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CEN/CPM/2019, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT UNIQUE) DE LA CENAME :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	001719/2019/CPC/DAF/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/CPC/2019 DU 26/09/19 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC D'ACCUEIL DU CPC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	001718/2019/CPC/DAF/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIPM/CPC/2019 DU 24/09/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN, EXERCICES 2016, 2017 ET 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	DECISION N° 005 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LC/C.LIE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 005 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	126/DM/CB/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°126/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE GRAND SOUZA-CSI DE SOUZA GARE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	129/DM/CB/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°129/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBONGUE A KOMPINA DANS LA COMMUNE DE BONALEA,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	128/DM/CB/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°128/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°05/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBOMBO'O A BESSOUNGKANG DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP,LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	127/DM/CB/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°127/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MWANYAMBE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	1413/19/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CEN/CPM/2019, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT UNIQUE) DE LA CENAME :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	DECISION N° 004 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LC/C.LIE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	8011 /19/DG/DAG/DAMP/SMP Lire
	Titre/objet	RECTIFICATIF 1 N° 8011 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 13/11/2019 RELATIF A L'ADDITIF N° 7931/19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 08/11/2019 PORTANT PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES PLIS SUITE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°078/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	031/19/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°031/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PALIERS ET ROULEMENTS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-12-2019
27	**Reference**	033/19/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 033/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES SPECIFIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-12-2019
28	**Reference**	032/19/DCO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 032/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GOMMES ABRAFLEX ET DE PRODUITS DE COLLAGES ASSOCIES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-12-2019
29	**Reference**	083/19/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 083/19/AONO/SDCC/CIPM DU 19/11/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR DE TELEPHONIE MOBILE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET LES PRESTATIONSPOUR LA COUVERTURE RESEAU GSM/DATA FLOTTE DE TOUTE LA ZONE COTONNIERE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-12-2019

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 2 N° 8461 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 22/11/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES DATES LIMITES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A CERTAINS APPELS D'OFFRES PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Référence de l'Appel d'Offres	Objet	Date initiale	Nouvelle date
N°072/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction d'un hangar de stockage à Maroua	07/11/2019	12/12/2019
N°073/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction d'un hangar de stockage à l'usine d'égrenage de NGONG	07/11/2019	12/12/2019
N°068/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction des hangars de stockage à l'usine d'égrenage de Guider	22/10/2019	26/11/2019
N°069/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction des hangars de stockage des graine à Djamboutou 4 de (Garoua)	22/10/2019	26/11/2019

1 Ouverture des Plis

Lire plutot

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que les dates de recevabilité etd'ouv soumissions relatives aux Appels d'Offres ci-après, sont, une fois de plus, reportée ainsi qu'il suit :

Référence de l'Appel d'Offres	Objet	Ancienne date	Nouvelle
N°068/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction des hangars de stockage à l'usine d'égrenage de Guider	26/11/2019	12/12/2
N°069/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction des hangars de stockage des graines à Djamboutou 4 (Garoua)	26/11/2019	12/12/2

Le reste sans changement.

GAROUA le 22 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE D'ABONG-MBANG

DECISION N°12 /D/C.AM/SG/2019 DU 10/10/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE CONSULTATION N° OO1/DC/CAM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION N° 004936/L/PRC/MINMAP/SG/DGMVDMTR/EECA DU 18/09/2019 POURL'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE ANKOUNG VILLAGE (INTER RN10)-OBOUL (10 KM), DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REQON DE L'EST (LOT UNIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ABONG-MBANG, AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE:
Article 1er : Le Marché objet de la Demande de Consultation susvisée est attribué au soumissionnaire d-après :

N° Lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE
1	Entretien de la Route Ankoung Village(Inter RN10) Oboul (10km)	CPN CONSTRUCTORS SARL BP 16389 Ydé Tel:6942

ABONG-MBANG le 10 Octobre 2019

Le MAIRE

OYAL Charmant

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°125/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE DE SOUZA SUR 1600 ML DE CANALISATION ET CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU EN BETON ARME DE 100 M3, DANS LA COMMUNE DE BONALEA,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : PNDP ET BUDGET DE LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA,
Autorité Contractante

Vu la constitution ;
Vu laloi N°2004 /17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N°2004 /18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté N°00000187/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu l'arrêté N°00000008/A/MINATD/DCTD du 07 avril 2016 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle *de* l'exécution des marchés publics ;
Considérant la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019 ;
Considérant l'Avis de Consultation N°02/AC/C-BONALEA/CIPM/2019 du 23 mai 2019 pour les travaux susmentionnés ;
Considérant le rapport de réévaluation des offres de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
Considérant le procès-verbal du 20 septembre 2019 relatif à la négociation de la lettre-commande,

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Avis de de Consultation susvisé :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ETS CIMARA, Tél : 677 85 20 01	Unique	Travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau potable de Souza sur 1600 ml de canalisation et construction d'un chateau d'eau en béton armé de 100 m3	45 714488	120 jours

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 24 Septembre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°014/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 18 NOVEMBRE 2019 POUR LES ACTIVITES DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCES À L'HÔPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°014/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019** du 18 Novembre 2019 pour les activités de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital General de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020**.**
	Lire plutot Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°001/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020** du 18 Novembre 2019 pour les activités de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital General de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.

DOUALA le 22 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019 DU 18 NOVEMBRE 2019 POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET DES ESPACES VERTS HOSPITALIERS À L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2020.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Autres**
	Au lieu de ... Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°015/AONO/MSP/HGD/CIPM/2019** du 18 Novembre 2019 pour les services d'entretien des locaux et des espaces verts hospitaliers à l'Hôpital General de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.
	Lire plutot Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **N°002/AONO/MSP/HGD/CIPM/2020** du 18 Novembre 2019 pour les services d'entretien des locaux et des espaces verts hospitaliers à l'Hôpital General de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2020.

DOUALA le 22 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF 2 N° 8461 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 22/11/2019 PORTANT SUR LA MODIFICATION DES DATES LIMITES DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A CERTAINS APPELS D'OFFRES PORTANT SUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS A LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Référence de l'Appel d'Offres	Objet	Date initiale	Nouvelle date
N°072/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction d'un hangar de stockage à Maroua	07/11/2019	12/12/2019
N°073/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction d'un hangar de stockage à l'usine d'égrenage de NGONG	07/11/2019	12/12/2019
N°068/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction des hangars de stockage à l'usine d'égrenage de Guider	22/10/2019	26/11/2019
N°069/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction des hangars de stockage des graine à Djamboutou 4 de (Garoua)	22/10/2019	26/11/2019

1 Ouverture des Plis

Lire plutot

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que les dates de recevabilité etd'ouv soumissions relatives aux Appels d'Offres ci-après, sont, une fois de plus, reportée ainsi qu'il suit :

Référence de l'Appel d'Offres	Objet	Ancienne date	Nouvelle
N°068/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction des hangars de stockage à l'usine d'égrenage de Guider	26/11/2019	12/12/2
N°069/19/AONO/SDCC/CIPM	Travaux de construction des hangars de stockage des graines à Djamboutou 4 (Garoua)	26/11/2019	12/12/2

Le reste sans changement.

GAROUA le 22 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/CPC/2019 DU 26/09/19 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC D'ACCUEIL DU CPC

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun communique :
Le groupement Alpha Commercial Company & Etablissement SIFCAM est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert N°03/AONO/CIPM/CPC/2019 du 26/09/2019 pour les travaux de construction du bloc d'accueil du CPC, pour un montant TTC de 54 012 499 FCFA (cinquante-quatre millions douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs CFA). Délais d'exécution des travaux : 60 jours.
Le représentant dudit groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au secrétariat du Directeur Administratif et Financier du CPC pour l'établissement du marché y afférent.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, les offres seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 25 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

CARNIEL ELISABETH

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°20/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBOMBO'O A BESSOUNGKANG DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :
Par Décision Municipale N° **128/DM/CB/2019** DU 20 NOV 2019 , les lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Entreprise adjudicataire	**Désignation du lot**	**Objet de la lettre-commande**	**Montant TTC**	**Délai d'exécution**
STE ASS SARL, Tél : 652 05 35 81	Unique	Construction d'un pont définitif sur la rivière Mbombo'o à Bessoungkang	63 810854	06 mois

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de ces Lettres-commandes.

BONALEA le 20 Novembre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°23/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°06/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBONGUE A KOMPINA DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :
Par Décision Municipale N°**125 /DM/CB/2019 DU 20 NOV 2019** , les lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délaid'exécution
GICS,Tél : 697 01 63 61	Unique	Construction d'un pont définitif sur la rivière Mbongue à Kompina	56105108	06 mois

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de ces Lettres-commandes.

BONALEA le 20 Novembre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°21/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MWANYAMBE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :
Par Décision Municipale **N°21 /DM/CB/2019** DU **20 NOV 2019** , les lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Entreprise adjudicataire	**Désignation du lot**	**Objet de la lettre-commande**	**Montant TTC**	**Délai d'exécution**
ADIAF BTP, Tél : 677 65 04 19	Unique	Construction d'un pont définitif sur le tronçon de route Bengse-Carrefour Mwanyambe	49 559027	06 mois

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de ces Lettres-commandes.

BONALEA le 20 Novembre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°22/C/C-BONALEA/2019 RELATIF A LA PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE GRAND SOUZA-CSI DE SOUZA GARE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, communique :
Par Décision Municipale **N°126/12A /DM/CB/2019** DU **20 NOV 2019** , les lettres-commandes objet de l'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
GICS,Tél : 697 01 63 61	Unique	Construction d'un pont définitif sur le tronçon de route carrefour lycée bilingue Grand Sousa-CSI Souza Gare	38 544139	06 mois

Le représentant dudit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22, pour suite de la procédure. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler l'attribution de ces Lettres-commandes.

BONALEA le 20 Novembre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CEN/CPM/2019, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT UNIQUE) DE LA CENAME :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, communique :

*Par décision d'attribution n° **1413**_/19/D/DG/CEN/YDE du 22 novembre 2019, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire pour l'exécution des prestations, objet de l'Appel d'Offres suscité, à la CENAME :*
***BENEFICIAL GENERAL INSURANCE SA** , **Lot unique** : couverture en assurance Multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks de produits pharmaceutiques de la CENAME, **BENEFICIAL GENERAL INSURANCE SA** , pour un montant total toutes taxes comprises de **19 634 852 (Dix neuf millions six cent trente quatre mille huit cent cinquante deux)** francs CFA. La durée d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.*
Ladite entreprise ou son représentant dûment désigné, est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction Générale de la CENAME, Direction Administrative et Financière pour la préparation du projet de lettre-commande.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 22 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATEDJOE JEAN MICHEL

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/CPC/2019 DU 26/09/19 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC D'ACCUEIL DU CPC

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun communique :
Le groupement Alpha Commercial Company & Etablissement SIFCAM est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert N°03/AONO/CIPM/CPC/2019 du 26/09/2019 pour les travaux de construction du bloc d'accueil du CPC, pour un montant TTC de 54 012 499 FCFA (cinquante-quatre millions douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf francs CFA). Délais d'exécution des travaux : 60 jours.
Le représentant dudit groupement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au secrétariat du Directeur Administratif et Financier du CPC pour l'établissement du marché y afférent.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, les offres seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 15 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

CARNIEL ELISABETH

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CIPM/CPC/2019 DU 24/09/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN, EXERCICES 2016, 2017 ET 2018

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun communique :
Le cabinet AXYS est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres national ouvert N°02/AONO/CIPM/CPC/2019 du 24/09/2019 pour le recrutement d'un cabinet d'audit en vue de la réalisation de l'audit comptable et financier au Centre Pasteur du Cameroun, exercices 2016, 2017 et 2018, pour un montant TTC de 12 712 050 FCFA (douze millions sept cent douze mille cinquante francs CFA). Durée du contrat : 60 jours.
Le représentant dudit cabinet est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au secrétariat du Directeur administratif et Financier du CPC pour l'établissement de la lettre commande y afférente
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine. Passé ce délai, les offres seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 15 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

CARNIEL ELISABETH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE LOMIE

DECISION N° 005 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOMIE
(Autorité contractante).

DECIDE
Article 1er : **Ets MICHAEL ASACO BP : 16294 Yaoundé Te! : 679 872 962** est attributaire de la lettre - commande de l'objet visé ci-haut.
Montant : 17 496 837 TTC
Délai d'exécution : **04 mois**
Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout ou besoin sera./.

LOMIE le 30 Septembre 2019

Le MAIRE

LOMIE Gérard

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°126/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE CARREFOUR LYCEE BILINGUE GRAND SOUZA-CSI DE SOUZA GARE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA,
Autorité Contractante

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2004 /17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N°2004 /18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/012/ du 1I juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté N°00000187/AJMINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu l'arrêté N°00000008/A/MINATD/DCTD du 07 avril 2016 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Considérant la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019 ;
Considérant l'Appel d'offres N°04/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 du 02 Octobre 2019 pour les travaux susmentionnés ;
Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;
Considérant les procès-verbaux des séances des 31 Octobre et 12 Novembre 2019 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à la proposition d'attribution ;
Considérant la lettre de proposition d'attribution du 14 Novembre 2019 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Béenaléa,

DECIDE :

Article Ier : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné susvisé :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
GICS, Tél : 697 01 63 61	Unique	Travaux de construction d'un pont définitif sur le tronçon de route carrefour lycée bilingue Grand SouzaCSI Souza Gare	38 544139	06 Mois

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BONALEA le 20 Novembre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°129/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBONGUE A KOMPINA DANS LA COMMUNE DE BONALEA,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA,
Autorité Contractante

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2004 /17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N°2004 /18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001(048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté N°00000187/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu l'arrêté N°00000008/A/MINATD/DCTD du 07 avril 2016 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Considérant la circulaire N°001/C/MINF1 du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019 ;

Considérant l'Appel d'offres N°06/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2019 du 02 Octobre 2019 pour les travaux susmentionnés ;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant les procès-verbaux des séances des 31 Octobre et 12 Novembre 2019 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à la proposition d'attribution ;

Considérant la lettre de proposition d'attribution du 14 Novembre 2019 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article Ier : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire du marché relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné susvisé :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
GICS, Tél : 697 01 63 61	Unique	Travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Mbonguè à Kompina	56 105108	06 Mois

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout

BONALEA le 20 Novembre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°128/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N°05/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBOMBO'O A BESSOUNGKANG DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP,LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA,
Autorité Contractante

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2004 /17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N°2004 /18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté N°00000187/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu l'arrêté N°00000008/A/MINATD/DCTD du 07 avril 2016 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
Considérant la circulaire N°00 I /CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Considérant la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019 ;
Considérant l'Appel d'offres N°05/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2019 du 02 Octobre 2019 pour les travaux susmentionnés ;
Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;
Considérant les procès-verbaux des séances des 31 Octobre et 12 Novembre 2019 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à la proposition d'attribution ;
Considérant la lettre de proposition d'attribution du 14 Novembre 2019 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :
Article Ier : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire du marché relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné susvisé :

Entreprise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
STE ASS SARL , Tél : 652 05 35 81	Unique	Travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Mbombo'o à Bessoungkang	63 810854	06 Mois

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BONALÉA

DECISION MUNICIPALE N°127/DM/CB/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA L'APPEL D'OFFRES N°03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2019 DU 02 OCTOBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LE TRONCON DE ROUTE BENGSE-CARREFOUR MWANYAMBE DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONALEA,
Autorité Contractante

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2004 /17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N°2004 /18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le décret N°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Bonaléa
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'arrêté N°00000187/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu l'arrêté N°00000008/A/MINATD/DCTD du 07 avril 2016 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral ;
Vu la décision N°19/DM/CB/M/2019 du 22 avril 2019 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa ;
Considérant la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics :
Considérant la circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant le Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2019 ;
Considérant l'Appel d'offres N°03/A0NO/C-BONALEA/CIPM/2019 du 02 Octobre 2019 pour les travaux susmentionnés ;
Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ;
Considérant les procès-verbaux des séances des 31 Octobre et 12 Novembre 2019 de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, relatifs à l'ouverture des offres et à la proposition d'attribution ;
Considérant la lettre de proposition d'attribution du 14 Novembre 2019 du Président de la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa,

DECIDE :

Article Ier : L'entreprise ci-dessous est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Avis d'appel d'offres susmentionné susvisé :

Entreprise prise adjudicataire	Désignation du lot	Objet de la lettre-commande	Montant TTC	Délai d'exécution
ADIAF BTP, Tél : 677 65 04 19	Unique	Travaux de construction d'un pont définitif sur le tronçon de route Bengse-Carrefour Mwanyambe	49 559027	6 Mois

Article 2 : Le représentant de ladite entreprise adjudicataire est prié de se présenter, pour suite de la procédure, au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, Tel : 652 02 68 57 / 699 91 90 24 / 696 32 48 59 / 694 18 98 22 dès notification de la présente décision, dans un délai maximal de sept (07) jours. Passé ce délai, le Maire se réserve le droit d'annuler la présente attribution.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

le 20 Novembre 2019

Le MAIRE

BELLE TITI

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CEN/CPM/2019, RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MULTIRISQUES DES MAGASINS ET BUREAUX, TOUS RISQUES INFORMATIQUES ET STOCKS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES (LOT UNIQUE) DE LA CENAME :

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CENAME

Vu *la Constitution ;*
Vu la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements publics ;
Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;
Vu le Décret n° 2018/501 du 20 septembre 2018 portant réorganisation la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux (CENAME) ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu l'Arrêté n° 206/A/MINMAP/CAB/PM du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation de Marchés auprès des Etablissements Publics ;
Vu la décision n° 00000954/D/MINMAP/SG/DAJ du 27 septembre 2019 portant nomination du Président par Intérim de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu la Décision n° 974/19/DG/CENAME du 23 octobre 2019 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres N°°004/AONO/CEN/CPM/2019, relatif à la couverture en assurance Multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks de produits pharmaceutiques (lot unique) de la CENAME ;
Vu la Correspondance n° 002/L/CPM/CEN/YDE du 20 novembre 2019 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CENAME, portant proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1er *: Est attributaire de l'Appel d'Offres National N°004/AONO/CEN/CPM/2019, relatif à la couverture en assurance Multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks de produits pharmaceutiques (lot unique) de la CENAME :*

Lot unique*: couverture en assurance Multirisques des magasins et bureaux, tous risques informatiques et stocks de produits pharmaceutiques de la CENAME,* ***BENEFICIAL GENERAL INSURANCE SA****, pour un montant total toutes taxes comprises de* ***19 634 852 (Dix neuf millions six cent trente quatre mille huit cent cinquante deux)*** *francs CFA. La durée d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécution de la Lettre-commande.*

Article 2 *: Le Directeur Général de ladite entreprise ou son représentant dûment désigné est invité à se présenter à la Direction Générale de la CENAME pour l'établissement du projet de Lettre-commande correspondant.*

YAOUNDE le 22 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATEDJOE JEAN MICHEL

COMMUNE DE LOMIE

DECISION N° 004 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOMIE
(Autorité contractante).

DECIDE
Article 1er: **CONFEX-CAM SARL** BP : 8228 Yaoundé est **attributaire** de la lettre - commande de l'objet visé ci-haut.
Montant : 99 960 000 TTC
Délai d'exécution : **04 mois**
Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout ou besoin sera./.

LOMIE le 23 Juillet 2019

Le MAIRE

LOMIE Gérard

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

RECTIFICATIF 1 N° 8011 /19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 13/11/2019 RELATIF A L'ADDITIF N° 7931/19/DG/DAG/DAMP/SMP DU 08/11/2019 PORTANT PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES PLIS SUITE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°078/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 14/10/2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabil etd'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d''Offres International OuvertN° 078/19/AOIO/SDCC/CIPMdu 14/10/2019po la fourniturede trois (03) lots de bâches pour le stockage du coton graine dans les usines d'égrenage de SODECOTON, initialement prévue le 14 novembre 2019, est reportée au 21 décembre 2019.

Le reste sans changement.

Lire plutot

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que les modifications ci-après ont é apportées à l'Appel d'Offres susmentionné :

Objet : Fourniture de trois (03) lots de bâches pour le stockage du coton graine dans les usines d'égrenage de SODECOTON.

Désignation	Au lieu de	Lire
Date limite de recevabilité et d'ouverture des offres	21 Décembre 2019	21 novembre 2019

Le reste sans changement

GAROUA le 13 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°031/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PALIERS ET ROULEMENTS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture de deux (02) lots de paliers et roulements pour les usines d'égrenage de laSODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de deux (02) lots de paliers et roulements pour les usines d'égrenage, répartis comme suit :

LOT N° 1 : fourniture d'un lot de paliers divers SODECOTON ;

LOT N° 2 : fourniture d'un lot de paliers à bride et clés spécifiques à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de **64 000 000 FCFA** pour le lot 1, **28 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

La présente cotation est constituée de deux (02) lots de paliers et roulements pour les usines d'égrenage, répartis comme suit :

LOT N° 1 : fourniture d'un lot de paliers divers SODECOTON ;

LOT N° 2 : fourniture d'un lot de paliers à bride et clés spécifiques à la SODECOTON

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et les montants prévisionnels toutes taxes comprises sont de **64 000 000 FCFA** pour le lot 1, **28 000 000 FCFA** pour le lot 2.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **90 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **90 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 05/12/2019 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°31/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PALIERS ET ROULEMENTS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au Magasin Transit SODECOTON à Garoua II, dans un délai de **15 jours** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations pour chacun de lots.

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 05/12/2019 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION N°31/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE PALIERS ET ROULEMENTS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 18/11/2019 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsiseà la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation qui est évaluée la moins-disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des quatre lots**.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 033/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES SPECIFIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture d'un lot de pièces spécifiques pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de la fourniture d'un lot de pièces spécifiques pour les usines d'égrenage de la SODECOTON,

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **50 000 000** FCFA**.**

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

L e financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **50 000 000** FCFA**.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **50 000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 03/12/2019 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 033/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019

POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIECES SPECIFIQUES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Ces fournitures seront livrées au Magasin Transit de la SODECOTON à Garoua II, dans un délai de **15jours,** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

NA

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 03/12/2019 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsiseà la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 032/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE GOMMES ABRAFLEX ET DE PRODUITS DE COLLAGES ASSOCIES A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance une demande de cotation pour la fourniture d'un lot de gommes abraflex et de produits de collages associes à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

La présente cotation est constituée de la fourniture d'un lot de gommes abraflex et de produits de collages associes à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **80 000 000** FCFA**.**

4. Allotissement

Unique

5. Participation et origine

La participation à cette cotation est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

6. Financement

Le financement de cette opération sera assuré par le budget SODECOTON de l'exercice 2019 et le montant prévisionnel toutes taxes comprises est de **80 000 000** FCFA**.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **80.000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **80.000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

9. Remises des offres

Les soumissions seront établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies et parviendront au plus **tard le 05/12/2019 à 15 heures,** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 32/19/DCO/SDCC/CIPM DU 18/11/2019

POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BANDES D'ETANCHEITES POUR BOITES A VIDE DESTINEES AUX USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Delai de Livraison

Le Dossier de cotation peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **80.000** FCFA non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis de demande de cotation.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de la consultation.

11. Cautionnement Provisoire

NA

12. Recevabilité des Offres

NA

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées **le 05/12/2019 à partir de 16 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsiseà la Direction Générale de la SODECOTON.

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera les lettres-commande, lot par lot, au soumissionnaire dont l'offre est conforme aux clauses du dossier de demande de cotation et qui est évaluée la moins-disante.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 18 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 083/19/AONO/SDCC/CIPM DU 19/11/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR DE TELEPHONIE MOBILE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET LES PRESTATIONSPOUR LA COUVERTURE RESEAU GSM/DATA FLOTTE DE TOUTE LA ZONE COTONNIERE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert portant sur le recrutement d'un opérateur de téléphonie mobile devant assurer la fourniture des équipements et les prestations pour la couverture réseau GSM/DATA flotte de toute la zone cotonnière de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres porte sur le recrutement d'un opérateur de téléphonie mobile devant assurer la fourniture des équipements pour appels et accès internet de typeFeature phones et Smartphones sur toute la zone cotonnièrepour un total de 656 lignes regroupées en 10 (dix) principales catégories. L'attributaire devra recharger toutes les lignes le 1er de chaque mois à concurrence des paliers préalablement définis allant de 3000 FCFA à illimité, toutes taxes comprises reparties comme ci-après :

- 380 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 3 000 FCFA ;

- 10 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 10 000 FCFA ;

- 65 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 15 000 FCFA ;

- 35 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 20 000 FCFA ;

- 70 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 30 000 FCFA ;

- 27 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 50 000 FCFA ;

- 05 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 60 000 FCFA ;

- 35 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 100 000 FCFA ;

- 25 lignes post payées avec des dotations mensuelles de 150 000 FCFA ;

- 04 lignes post payées avec des dotations mensuelles illimitées ;

Le nombre de lignes ci-dessus pourra varier d'un maximum de +/- 15 % au moment de l'attribution du marché.

Pour permettre l'identification des utilisateurs des lignes ci-dessus, SODECOTON communiquera à l'opérateur attributaire du marché, les pièces d'identité et les sites des employés bénéficiaires.

L'attributaire devra recharger chaque ligne le 1er de chaque mois, toutes les lignes formellement communiquées par la SODECOTON et à concurrence dotations indiquées. Les éventuelles modifications seront communiquées aux prestataires au plus tard le 15 de chaque mois pour prise en compte en fin de mois.

Le système d'exploitation devra permettre le report des crédits de communication (c'est-à-dire que le reliquat du mois M ne devra pas s'annuler au moment de la recharge de crédit du mois M+1)

Les autres critères de qualification sont définis dans le CCTP du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **174 180 000 FCFA par an**, à raison de **14 515 000 FCFA le mois**, redevances mensuelles inclues.

4. Allotissement

La fourniture objet du présent appel d'offres porte sur un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au present Appel d'Offres est ouverte à tous les prestataires agrées dans le domaine de la téléphonie mobile au Cameroun.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 05 Décembre 2019** à **15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON àGaroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0 8 3/19/AONO/SDCC/CIPM

DU 19/11/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN OPERATEUR DE TELEPHONIE MOBILE DEVANT ASSURER LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET LES PRESTATIONS POUR LA COUVERTURE RESEAU GSM/DATA FLOTTE DE TOUTE LA ZONE COTONNIERE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture des accessoires et l'exécution de la prestation objets du présent appel d'offres devront s'opérer sur toute la zone cotonnière de la SODECOTON à compter de la date d'entrée en vigueur,

de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations, à savoir, le 1er janvier 2020 et ceci pour une période d'un an (12 mois), renouvelable pour les exercices 2021 et 2022 par tacite reconduction ;

La recharge sera exécutée chaque fin du mois **(soit le 30 de chaque mois à minuit).**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 480 000** FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 05 Décembre 2019** à **partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères Eliminatoires

. Critère n° 1A : Absence d'une pièce administrative ;

. Critère n° 1B Fausses déclarations ou des pièces falsifiées

. Critère n° 1C : Non-conformité des clauses techniques de la prestation ;

. Critère n° 1D : Non couverture réseaux de toute la zone cotonnière ;

. Critère n° 1E : Non gratuité des téléphones ;

. Critère n° 1F : Absence ou Non-conformité du Service après-vente ;

. Critère n° 1G : Absence d'Appels gratuits entre les lignes de la flotte.

. Critère n° 1H : Obtention de moins de 70% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels

14.2. Critères Essentiels

Critère N° 2A : Référence du soumissionnaire ;

Critère N° 2B : Délai d'exécution ;

Critère N° 2C : Faible coût de communication vers les autres opérateurs ;

Critère N° 2D : Meilleure qualité du service 4G.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, Il sera considéré, les coûts toutes taxes comprises et le coût mensuel de la redevance.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 19 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm